

"BEAUJAUULT-JARRIAU"

COPIE

Société anonyme au capital de 325 000 F
Siège social : CHANTELOUP (Deux Sèvres)
R.C.S. BRESSUIRE TGI B 301 240 768

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL

D'ADMINISTRATION DU 12 OCTOBRE 1996

.../...

PREMIERE RESOLUTION

Le Conseil d'Administration, après avoir entendu l'exposé de son Président, constate que les fonctions de Directeur Général de Monsieur Gérard BEAUJAUULT ont cessé le 30 septembre 1996.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Le Conseil d'Administration confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal constatant ses délibérations, en vue d'accomplir toutes formalités dont l'exécution n'est pas réservée à la Direction Générale par la réglementation en vigueur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

POUR COPIE
CERTIFIEE CONFORME